



## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021



# Table des matières

1. Introduction .....	3
2. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités .....	3
3. Engagement de l'organisation à réduire les obstacles et consultation .....	4
4. Groupe de travail responsable du plan d'action.....	4
5. Le bilan 2019-2020.....	6
6. Reddition de comptes .....	10
7. Le plan d'action 2020-2021 .....	11
8. Adoption et diffusion du plan d'action.....	13
9. La mise en œuvre des mesures retenues pour l'année 2020 à 2021 .....	13
10. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation.....	13

Pour toute question relative au plan d'action ou pour toute demande d'information, vous pouvez communiquer avec les personnes responsables :

Madame Monique Bernier, CRHA  
Directrice des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6208  
[monique.bernier@macm.org](mailto:monique.bernier@macm.org)

Madame Camille Roy  
Conseillère en gestion des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6211  
[camille.roy@macm.org](mailto:camille.roy@macm.org)

## **Charlotte Jacob-Maguire**

Coordonnatrice à l'accessibilité universelle et au développement de publics  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. :514-847-6230  
[charlotte.jacob-maguire@macm.org](mailto:charlotte.jacob-maguire@macm.org)

## 1. Introduction

Le présent plan d'action à l'égard des personnes handicapées s'inscrit dans l'optique de l'article 61.1 de La Loi assurant l'exercice des droits de personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1). Elle prévoit que les ministères et les organismes publics qui emploient au moins 50 personnes [...] produisent et rendent public sur une base annuelle un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Le présent document comprend un bilan des actions réalisées au cours de la dernière année ainsi qu'un portrait dressant les différents obstacles soulevés et les mesures préconisées pour l'année 2020-2021.

Le présent plan d'action est en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

## 2. Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activités

Le Musée d'art contemporain de Montréal a été fondé en 1964 par le gouvernement du Québec à la demande d'artistes et de collectionneurs montréalais qui souhaitaient qu'une institution soit chargée de constituer une collection d'œuvres actuelles d'artistes d'ici.

En 1983, la Loi sur les musées nationaux (L.R.Q., chapitre 44) constituait le Musée en société d'État avec le mandat de collectionner, de conserver et de diffuser les œuvres d'artistes québécois tout en assurant une présence de l'art contemporain international.

Le Musée d'art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Par sa culture, le MAC se veut un lieu vivant et ouvert, un lieu de rencontres et d'échanges où se déclinent toutes les formes d'expression liées à l'art contemporain. Le MAC se positionne comme un centre de convergence axé sur l'apprentissage, la découverte et l'innovation.

Soucieux de faire apprécier l'art contemporain à un public le plus vaste possible, le Musée s'emploie à être pertinent, rigoureux et performant. Il aspire à rehausser la présentation de sa collection, à mieux diffuser ses expositions et à se doter d'une plus grande notoriété locale et internationale. Il vise à augmenter la fréquentation de ses expositions et la participation à ses activités en renouvelant fréquemment sa programmation, en axant ses activités sur la variété des expériences et en renforçant sa mission éducative. Le MAC doit fédérer les forces vives en art actuel au Québec dans le but de faciliter le rayonnement des artistes québécois.

Le MAC entend convaincre un public toujours plus nombreux de l'importance que revêt l'art contemporain dans l'affirmation et le développement de notre culture et de sa valeur incommensurable au sein de notre société.

Pour ce faire, en plus d'offrir des expositions variées et diversifiées, le Musée offre diverses activités telles que les visites interactives ainsi que les ateliers de création.

Les visites interactives du Musée d'art contemporain de Montréal ont pour objectif général de faire découvrir la Collection du Musée ainsi que les expositions temporaires. Les visites s'adressent à toutes les clientèles, soit les groupes préscolaires, scolaires (de niveau primaire, secondaire, collégial, universitaire), communautaires, professionnels, touristiques ainsi qu'au grand public (visites offertes le mercredi soir, le dimanche et lors des Nocturnes). Plusieurs programmes éducatifs incluant des visites sont également élaborés en collaboration avec les Ateliers de création du Musée pour proposer une expérience de l'art où l'observation des œuvres se conjugue à l'expérimentation de techniques et de matériaux divers.

Les Ateliers de création ont pour objectif d'offrir aux visiteurs de tous âges l'occasion de prolonger leur expérience esthétique par l'expérimentation de diverses techniques, mediums et matériaux reliés à un concept ou à une thématique présente dans une œuvre ou une exposition. Parallèlement à cet objectif, les Ateliers permettent de démystifier le processus de création et d'approprier, par une approche concrète, l'art contemporain.

Le Musée d'art contemporain de Montréal est situé au 185 Sainte-Catherine Ouest à Montréal et compte environ 130 employés, à temps complet et partiel. Les emplois du Musée sont répartis entre des types de postes professionnels, techniques, de bureau et ouvriers.

### **3. Engagement de l'organisation à réduire les obstacles et consultation**

Dans la réalisation de la mission, les valeurs qui animent et soutiennent les interventions du MAC sont :

- Audace
- Excellence
- Innovation
- Ouverture
- Passion

Le Musée d'art contemporain de Montréal s'engage à poursuivre l'adoption de nouvelles mesures afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes handicapées, et ce, en assurant la participation des personnes handicapées faisant partie de la clientèle, des citoyens, des partenaires et des employés de l'organisation.

Entre autre, des groupes d'employés en contact direct avec notre clientèle tels qu'à la billetterie, aux visites et aux ateliers de création ont été consultés afin de connaître les demandes les plus fréquemment reçues en ce qui a trait aux accommodements possibles des personnes handicapées.

### **4. Groupe de travail responsable du plan d'action**

Afin d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020, le Musée d'art contemporain a créé un groupe de travail formé de plusieurs intervenants importants issus des services suivants :

- La Direction générale;
- La Direction opérations et administration, dont la direction des ressources humaines;
- La Direction artistique et éducative;
- La Direction marketing, communications et Fondation.

Le groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes :

- Identifier les actions posées suite au dernier plan d'action;
- Identifier les obstacles;
- Identifier les mesures à adopter;
- Déterminer les actions à poser pour favoriser l'intégration des personnes handicapées;
- Encourager les divers secteurs à adopter des mesures facilitant l'intégration des personnes handicapées.

Les personnes nommées à titre de coordonnateur de services aux personnes handicapées sont :

Madame Monique Bernier, CRHA  
Directrice des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6208  
[monique.bernier@macm.org](mailto:monique.bernier@macm.org)

Madame Camille Roy  
Conseillère en gestion des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6211  
[camille.roy@macm.org](mailto:camille.roy@macm.org)

Madame Charlotte Jacob-Maguire  
Coordonnatrice à l'accessibilité universelle et au développement de publics  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. :514-847-6230  
[charlotte.jacob-maguire@macm.org](mailto:charlotte.jacob-maguire@macm.org)

## 5. Le bilan 2019-2020

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation
1	Caches câbles manquants lors des festivals extérieurs	Faciliter le déplacement vers la porte d'accès au Musée pour fauteuils roulants.	La sécurité du Musée est responsable de vérifier que l'entrée automatisée du Musée reste accessible. Les agents restent également disponibles pour une aide ponctuelle.	Vérification auprès des employés de la billetterie si une plainte a été reçue à cet effet.	En continu.
2	Site temporaire d'exposition dans le cadre du projet de Transformation du Musée	Relocalisation du Musée dans un lieu temporaire accessible.	Visite et analyse de plusieurs lieux en considérant l'accessibilité universelle.	Choix d'un site temporaire accessible.	Reporté.  Le projet de Transformation du Musée a été reporté.
3	Connaissances insuffisantes sur les besoins ou les obstacles rencontrés par les personnes handicapées	Améliorer nos connaissances sur les besoins ou les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.	Visite et rencontre avec un organisme de défense des droits des personnes handicapées (COPHAN).	1. Prise de contact. 2. Visite et rencontre.	1. Réalisé. 2. En attente d'un retour de l'organisme pour une visite.
4	Peu d'activités offertes précisément aux personnes handicapées	Enrichir l'éventail de services et d'activités adaptés offerts aux personnes handicapées.	Demande d'une subvention pour une deuxième année consécutive dans le cadre de la politique culturelle « Partout, la culture ».  Avec l'obtention de cette subvention, le Musée développera une programmation s'adressant aux personnes handicapées, mais également aux « groupes marginalisés ».	1. Obtention d'une subvention. 2. Développement d'une programmation offerte précisément aux personnes handicapées et aux « groupes marginalisés ».	Réalisé.  Programmation d'activités s'étalant de juin 2019 jusqu'à mars 2020.
5	Peu de connaissances de la clientèle handicapée	1. Dotation d'un poste de Coordonnateur à l'offre éducative et au développement de publics ayant des besoins particuliers.  2. Développement du programme dédié au public ayant des besoins particuliers.	1. Affichage de poste et embauche.  2. Réalisation des mesures permettant l'inclusion d'un public ayant des besoins particuliers.	1. Embauche d'un employé qui connaît les publics ayant des besoins particuliers.  2. Accueil d'un public ayant des besoins particuliers.	1. Réalisé. Embauche en mai 2019.  2. Réalisé. Programmation d'activités s'étalant de juin 2019 jusqu'à mars 2020.

	<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>État de réalisation</b>
6	Signalisation de petite taille	Modifier la signalisation afin de faciliter l'orientation des visiteurs dans le Musée	Augmenter la taille de la police. Accentuer le contraste.	Apposer la nouvelle signalétique.	Réalisé. Juin 2019
7	Manque de connaissances liées aux personnes handicapées	Conscientiser les employés	1. Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2019. 2. Organiser des formations avec Kéroul, Formation AlterGo et CISSS de la Montérégie-Centre- Institut Nazareth et Louis-Braille.	1. Envoi d'un courriel à l'attention de tous les employés. 2. Inscrire les employés du secteur de l'éducation, des communications, de la billetterie et de la direction générale à des formations.	1. Réalisé. Envoi d'un courriel le 31 mai 2019. 2. Réalisé. Trois formations ont eu lieu, soit les 20 septembre, 26 septembre et 4 octobre 2019
8	Difficulté d'orientation pour le visiteur handicapé vers la porte d'entrée dédiée	Faciliter l'orientation des visiteurs handicapés afin d'entrer facilement au Musée	Préciser l'endroit de la porte dédié aux personnes handicapées.	Installer une signalétique et des indications claires.	Réalisé Juillet 2019
9	Invisibilité des personnes handicapées dans la documentation promotionnelle du Musée (MACarte)	Campagne d'inclusion et de visibilité.	1. Prise de contact avec des personnes handicapées. 2. Séance photo.	Publications média (réseaux sociaux et site web) avec des personnes handicapées.	Réalisé Août 2019
10	Invisibilisation des personnes sourdes	Faciliter la communication et l'inclusion.	1. Enregistrement d'un vidéo en Langue des signes québécoise (LSQ). 2. Diffuser l'information à propos du musée sur des réseaux fréquentés par des personnes sourdes et ayant une déficience auditive.	1. Diffusion en boucle d'un vidéo en LSQ à l'accueil (GIF animé en LSQ pour publications média). 2. Augmentation du public sourd et ayant une déficience auditive.	1. Diffusé en octobre 2019 sur le site web 2. Réalisé, Novembre 2019
11	Absence d'un lexique commun et respectueux à l'égard des gens en situation de handicap	Création d'un lexique portant sur le vocabulaire à utiliser.	Envoyer le lexique au personnel du musée et l'afficher dans des lieux stratégiques.	Avoir un lexique portant sur le vocabulaire à utiliser envoyé au personnel du Musée.	Réalisé. Diffusion au personnel du Musée le 12 septembre 2019

	<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>État de réalisation</b>
12	Manque de connaissances liées aux personnes ayant un handicap visuel	Développer les connaissances par rapport aux personnes ayant un handicap visuel.	Inscription au Congrès RAAQ.	Participation au Congrès RAAQ.	Réalisé. 6 septembre 2019
13	Fonds monétaires insuffisants	Amélioration des espaces du Musée.	Évaluation de la possibilité de soumettre une demande de subvention au Fonds pour l'accessibilité (FA) pour les projets d'innovation jeunesse et travaux de construction et de rénovation afin d'améliorer les espaces du Musée.	1. Soumission de la demande de subvention. 2. Obtention d'une subvention. 3. Réalisation des changements émis dans la demande de subvention.	Non réalisé. Non éligible à cette subvention.
14	Les personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle ne sont pas incluses dans les activités du musée	Prendre en compte les besoins d'un public aveugle ou ayant une déficience visuelle.	1. Rencontrer Tactile Studio. 2. Faire une maquette avec Tactile Studio avec l'œuvre en relief de Micah Lexier - Tulip Drawing, 2008.	Une maquette créée par Tactile Studio.	Réalisé. Octobre 2019
15	Les personnes handicapées n'ont pas la gratuité tandis que leur accompagnateur bénéficie de cet avantage	En plus d'offrir la gratuité à l'accompagnateur d'une personne handicapée, le Musée aimerait maintenant se pencher sur la question d'offrir également la gratuité à la personne handicapée.	Discuter de la possibilité d'offrir la gratuité aux personnes handicapées lors d'une visite au Musée.	Gratuité pour les personnes handicapées et leur accompagnateur	Réalisé
16	Manque de connaissances liées aux personnes ayant un handicap visuel	Développer les connaissances par rapport aux personnes ayant un handicap visuel.	Offrir une formation à nos équipes d'éducateurs (visites/ateliers de création) concernant la description visuelle d'œuvres pour personnes en perte de vues	Inscrire les éducateurs à une formation chez Tactile Studio	Réalisé, mais non prévue en début d'année. Formation suivie le 21 février 2020
17	Manque de connaissance quant aux descriptions visuelles.	Manque de connaissance quant aux descriptions visuelles.	Participer à « Alt-Text as Poetry », un atelier virtuel sur les descriptions visuelles au Leslie-Lohman Museum of Art à New York	Connaissance sur les descriptions visuelles	Réalisé, mais non prévue en début d'année. Mars 2020.

Le Musée est conscient de ces enjeux d'accessibilité et prévoit effectuer des changements majeurs lors du projet de Transformation. Dans le cadre du projet de Transformation, une firme d'architecture a obtenu le mandat de revoir et de repenser les installations du Musée. Cette transformation prévoit des modifications pour l'entièreté de la partie Sud du Musée. Il prévoit revoir, notamment, l'emplacement des portes d'entrées principales, l'emplacement de la billetterie, de la boutique, du restaurant et des ateliers de créations. Le début des travaux pour le projet de Transformation a été reporté à une date ultérieure.



Afin de bien cerner les besoins futurs du Musée, le Chargé de projet – Immeuble du Musée permet de suivre l'évolution et de conseiller la firme d'architecture, de concert avec la Société québécoise des infrastructures et la Société de la Place des Arts de Montréal. Ils suivront l'évolution du projet et apporteront les recommandations nécessaires en ce qui a trait aux exigences muséales, mais également par rapport à l'accessibilité du bâtiment selon les normes du Code de construction du Québec. De plus, pendant toute la durée du projet de Transformation, les employés ainsi que les salles d'expositions seront relocalisés. La recherche d'un ou des nouveaux emplacements tiendra compte des normes d'accessibilités. Puisque le projet a été reporté à une date ultérieure, il est difficile de prévoir une date de réouverture pour le nouveau Musée.

## 6. Reddition de comptes

Nombre de plaintes reçues et traitées en 2019-2020 : 2

- 1- Une plainte concernant la signalisation pour accéder au Musée pour les visiteurs arrivant de l'intérieur de la Place des Arts.
- 2- Une plainte concernant l'accessibilité (débarcadère pour transport adapté) et toilettes du rez-de-chaussée non accessibles.

La première plainte a été adressé au Chargé de projet – immeuble. En ce qui a trait à la deuxième plainte, la Coordinatrice à l'accessibilité universelle et au développement des publics a formulé une demande auprès de la Ville de Montréal afin d'obtenir un espace de stationnement dédié aux personnes handicapées sur la rue Sainte-Catherine ainsi que l'ajout d'un débarcadère. Les toilettes du rez-de chaussée seront complètement revu et rendu accessible lors de la réouverture du Musée suite au projet de transformation.

Nombre de demandes d'accommodement reçues : Plusieurs demandes d'accommodements ont été formulées puisque plusieurs groupes de personnes handicapées ont participé à une visite ou à un atelier créatif.

Le Musée d'art contemporain de Montréal tient compte de l'accessibilité aux personnes handicapées lors de l'achat ou la location de biens et de services, ainsi que dans le cadre de ses appels d'offres, et ce, lorsque requis.

## 7. Le plan d'action 2020-2021

	Obstacles	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
1	Invisibilisation des artistes en situation de handicap	Enrichir la structure de la base de données au sein de la collection du MAC.	Mettre en place un outil dans la base de donnée du MAC (Eudonet) pour identifier les artistes en situation de handicap	Identification des artistes en situation de handicap	Direction artistique et éducative	Octobre 2020
2	Peu de connaissances sur les communications accessibles	1. Développer une trousse à outil pour le département des Communications 2. Développer un guide pour élaborer les descriptions visuelles du site web	Réaliser des mesures accessibles pour les communications	Les communications sont accessibles sur toutes les plateformes	Direction artistique et éducative et Direction marketing, communications	Septembre à décembre 2020
3	Manque de connaissances liées aux personnes handicapées	Conscientiser les employés	Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2020.	Envoi d'un courriel à l'attention de tous les employés et diffusion sur les médias sociaux du MAC	Direction opérations et administration et Direction marketing, communications	Juin 2020
4	Manque de publication sur les médias sociaux à l'égard des personnes handicapées	1. Participation inclusive sur les médias sociaux 2. Conscientiser et démontrer à nos publics une implication du Musée à l'égard des personnes handicapés	1. Organiser la Journée internationale des Musées ICOM sous le thème de la diversité et de l'inclusion sur les médias sociaux du Musée et sonder les visiteurs sur ce qu'est l'inclusion 2. Promouvoir sur nos médias sociaux la Journée internationale des personnes handicapées	1. Réponse d'un large public à la question « Qu'est-ce qu'un musée inclusif ? » 2. Publication sur les comptes Instagram et Facebook du Musée	Direction marketing, communications et Direction artistique et éducative	1. Mai 2020 2. Décembre 2020
5	Absence d'un lexique commun et respectueux à l'égard des gens en situation de handicap en anglais	Création d'un lexique en anglais portant sur le vocabulaire à utiliser	Envoyer le lexique au personnel du musée et le mettre à disposition des employés	Accès pour tous les employés du Musée à un lexique portant sur le vocabulaire à utiliser en anglais.	Direction artistique et éducative	Avril 2020
6	Timidité en ce qui a trait à l'accessibilité et au capacitisme	Échange et communication avec d'autres institutions muséales concernant l'accessibilité	Participer et représenter le MAC dans des comités externes	Participer à l'animation d'un atelier-conférence de l'ICOM ayant pour titre : «Part of sustainable development goals», sous-thème «Access at all levels of the museum»	Direction artistique et éducative	Septembre 2020
7	Non-accessibilité de plusieurs activités muséales en raison de la COVID-19	Développer des activités éducatives en ligne en gardant en tête les particularités de chacun	Développer des activités éducatives de médiation numérique accessible	Diffusion d'activités éducatives en médiation numérique accessible à tous avec sous-titrage	Direction artistique et éducative	Novembre 2020

	Obstacles	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable (unité administrative)	Échéance en cours d'année
8	Manque de fonds dédiés à l'inclusion	Reconnaissance des actions qui ont été prises dans la dernière année par rapport à l'inclusion	Soumettre notre mise en candidature auprès d'Altergo pour le prix Raymond Bachand	Obtention du prix Raymond Bachand	Direction artistique et éducative	Novembre 2020
9	Prendre conscience de l'intérêt d'un poste dédié et d'une vision intégrée de l'accessibilité	Faire connaître l'importance d'un poste dédié à l'accessibilité muséale à d'autres institutions québécoises	Collaborer à la préparation et à l'animation d'un atelier de formation offert par la SMQ sur <i>l'Accueil au Musée des visiteurs en situation de handicap</i>	Répercussions positives de cette formation au sein de d'autres institutions muséales	Direction artistique et éducative	Février 2021
10	Non-accessibilité du Musée	Faciliter l'accessibilité au Musée	Demander formulée auprès de la Ville de Montréal : 1. espace de stationnement (vignette pour personnes handicapées) 2. débarcadère pour transport adapté	Obtention d'un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées ainsi qu'un débarcadère pour transport adapté en face du Musée (rue Sainte-Catherine)	Direction artistique et éducative	1. Février 2021 2. Février 2021
11	Manque d'imputabilité en ce qui a trait à l'accessibilité, la diversité et l'inclusion	Mise en place de mesures structurantes pour contrer le racisme et le capacitisme	Accompagnement par IDAM et création d'un comité interne sur l'accessibilité, diversité et inclusion	Participation active du personnel du Musée dans toutes les sphères d'activités	Toutes les directions	Mars 2021

## 8. Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté par le comité de Direction en date du 18 mars 2021. Il est disponible en format PDF sur le site Internet de l'organisation au [www.macm.org](http://www.macm.org) dans la section *Accès à l'information*. Un exemplaire est également transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec.

## 9. La mise en œuvre des mesures retenues pour l'année 2020 à 2021

La direction des ressources humaines, soutenue par la direction opérations et administration et les différents services du Musée, s'engage à assurer la mise en œuvre du plan d'action 2020-2021. Des rencontres périodiques auront lieu afin d'effectuer un suivi régulier sur l'état d'avancement des actions prioritaires, et ainsi assurer l'atteinte des objectifs visés.

## 10. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Madame Monique Bernier, CRHA  
Directrice des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6208  
[monique.bernier@macm.org](mailto:monique.bernier@macm.org)

Madame Camille Roy  
Conseillère en gestion des ressources humaines  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6211  
[camille.roy@macm.org](mailto:camille.roy@macm.org)

Madame Charlotte Jacob-Maguire  
Coordonnatrice à l'accessibilité universelle et au développement de publics  
Musée d'art contemporain de Montréal  
185, Ste-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5  
Tel. : 514-847-6230  
[charlotte.jacob-maguire@macm.org](mailto:charlotte.jacob-maguire@macm.org)